

Commune de Bourg des Comptes

Compte rendu de la séance du conseil municipal du 26 août 2008

RESTAURANT SCOLAIRE

Après établissement du bilan de l'année scolaire 2007/2008, le déficit par repas est de 0.91 € pour plus de 30 000 repas soit une subvention indirecte du près de 40 000 €. Cet engagement du budget communal est en diminution par rapport à l'année précédente. Les tarifs 2007/2008 ont été reconduits pour la prochaine année scolaire, à savoir :

- non bourgcomptois.....	4.20 €
- enfants bourgcomptois non abonnés.....	3.80 €
- enfants bourgcomptois abonnés :	
- 1 ^o enfant.....	3.60 €
- 2 ^{ème} enfant et suivant d'une même famille...	3.35 €

L'avis d'imposition à la taxe d'habitation au titre de la résidence principale des parents sera le justificatif demandé pour justifier le domicile de l'enfant et définir le tarif applicable.

D'autre part, une convention va être passée avec l'Ecole privée pour l'utilisation de la cour, du préau et de la salle de motricité sur le temps du midi.

VALEURS LOCATIVES DES TERRAINS CONSTRUCTIBLES

La réglementation a été modifiée pour la majoration de la valeur cadastrale des terrains constructibles. Pour rester sensiblement à produit constant, cette majoration a été fixée à 1 € du m² au lieu de 0.42 € auparavant. Compte tenu de l'abattement forfaitaire de 1 000 m², cette décision devrait diminuer l'impôt pour les petites parcelles.

SERVICE D'ASSAINISSEMENT

Le rapport pour l'année 20076 a été établi par la Société STGS avec les grandes lignes suivantes

- 52 750 m³ de facturés au 662 abonnés
- Les arrivées d'eaux parasites par rapport à l'année 2006 ont considérablement augmenté et représentent 60 % des eaux traitées. Des investigations vont être menées à l'automne prochain pour identifier les points les plus sensibles.
- la redevance payée par les usagers au profit de la Commune a été de 49 240 €

TRAVAUX

Deux avenants ont été adoptés :

- l'un pour la motorisation des volets roulants, stores solaires et occultant du futur groupe scolaire. Montant hors taxes : 6 878.40 €
- l'autre pour la modification du réseau d'assainissement de la rue du camping et éviter d'utiliser un terrain privé pour un montant de 13 180.21 € hors taxes.